



Arnaud Deleu
Directeur des affaires
économiques du SIMV
à Paris.



Jocelyn Amiot
Président de la
commission vaches
allaitantes SNGTV.

Article rédigé d'après une présentation faite lors des journées nationales des GTV à Reims (Marne), du 17 au 19 mai.

CONFÉRENCE

La vaccination : un acte que le vétérinaire doit se réapproprier

« Une campagne de vaccination contre la fièvre catarrhale ovine nous a permis de voir que les éleveurs sont demandeurs de sous-traiter tout ou partie de la vaccination, car le vétérinaire met peu de temps à vacciner et il le fait correctement », a déclaré Jocelyn Amiot, président de la commission vaches allaitantes de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV), lors des journées nationales des GTV à Reims (Marne), en mai dernier.

Un rôle essentiel de communication et de promotion

« La raison d'être des éleveurs est d'avoir des animaux en bonne santé », confirme Arnaud Deleu, directeur des affaires économiques du Syndicat de l'industrie du médicament et réactif vétérinaires (SIMV), qui a présenté deux études conduites dans le but de mieux comprendre les motivations et les freins des éleveurs à la vaccination. D'après les résultats, l'éleveur est convaincu qu'il doit faire de la prévention (élevage, bâtiment, alimentation, génétique), mais il considère que la vaccination fait partie des actes médicaux : il est ainsi essentiel de la réintégrer comme une prévention. « Quand tout va bien, les éleveurs pensent que la vaccination est lourde, mais quand la maladie s'est déclarée, le temps consacré aux animaux et les pertes économiques leur font prendre conscience de l'importance de vacciner », précise-t-il. Les résultats des études montrent également que le vétérinaire est considéré comme la source principale d'information. Il joue ainsi un rôle fondamental pour motiver les éleveurs avec une prescription. Cependant, le praticien donne l'impression de ne pas toujours s'impliquer dans l'élevage, de n'intervenir qu'en curatif, souvent chez des animaux déjà traités en automédication par l'éleveur. Il est alors perçu comme cher. Sa compétence est ainsi remise en cause. « Le vétérinaire

doit prendre le temps d'être présent dans l'élevage et d'entretenir une relation d'égal à égal avec l'éleveur, pour instaurer une relation partenariale en toute confiance », conseille Arnaud Deleu. De plus, « les éleveurs considèrent les troubles de santé de leurs animaux comme un échec, professionnel ou personnel, et le vétérinaire doit tenir un discours positif, afin de prendre en compte l'aspect psychologique de l'éleveur, qui ne souhaite pas être culpabilisé concernant son travail ».

Reconsidérer la vaccination comme un acte de prévention

Concernant la vaccination, le vétérinaire peut communiquer sur la prévention et le gain de temps apportés par la réalisation de l'acte par le professionnel de la santé animale qu'il est : l'éleveur a besoin d'être encadré pour envisager une vaccination et pas uniquement pour la livraison du vaccin.

« Il faut casser le cercle vicieux de l'échec, en se réappropriant l'acte vaccinal, recommande Jocelyn Amiot. Certains éleveurs ne conservent pas les flacons au réfrigérateur et apportent peu de soin à la conten-

tion des animaux et à l'acte de vaccination : soit le produit est mal conservé, soit l'injection est mal réalisée ou incomplète. Ils nous disent ensuite que nos vaccins sont coûteux et ne fonctionnent pas. » Notre confrère conseille de proposer le service de vaccination au moment du bilan sanitaire d'élevage ou de la prophylaxie. D'après lui, de nombreux éleveurs sont intéressés s'il leur est démontré que « la relation est gagnante pour les deux parties : le vaccin est correctement réalisé, cela permet la mise à jour du carnet sanitaire, et c'est positif pour l'éleveur au niveau de la santé de ses animaux. » Enfin, afin de convaincre certains réticents, notre confrère propose de pratiquer la facturation à l'heure : « Comme l'éleveur trouve que l'acte vaccinal pour chaque animal est trop cher, cela permet de limiter le coût, car la vaccination du troupeau est rapide si les vaches sont toutes attachées au cornadis. » Cela retire également l'impression que pourrait avoir l'éleveur d'une motivation purement financière de la part du vétérinaire. ●

LORENZA RICHARD



La réappropriation de la vaccination par le vétérinaire permet de lui redonner sa place d'aide à la prévention de la santé du troupeau et assure à l'éleveur qu'elle est réalisée correctement.